# BULLETIN MUNICIPAL N° 72 –NOVEMBRE 2013

Mairie 45, rue de l'Eglise 57230 EGUELSHARDT

03 87 96 29 11 Mail : mairie.eguelshardt@wanadoo.fr 03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de la Michellerie, Sabine Nies.

### Horaire d'ouverture

Mairie:

Lundi de 14h à 18h Mercredi de 17h à 19h Vendredi de 9h à 11h Le maire et les adjoints recoivent en Mairie lors des permanences ou encore sur rendez-vous..

Pour les problèmes liés Aux permis de nstruire, prendre rendez-vous avec M.Mischler Rémy: tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle contacter la mairie

Urgences:

Médecin de Garde: 08 20 33 20 20

Gendarmerie:

03 87 96 21 22

Pompiers: 18

Samu: 15

**Services Publics:** 

Ecole élémentaire et maternelle:

87 06 17 48

Presbytère catholique:

03 87 96 05 19

Presbytère protestant:

03 87 96 01 64

Intercommunalité:

03 87 06 10 40

Déchetterie Bitche :

03 87 96 09 28

Services usuels:

Taxis et ambulances Schutz: 03 87 96 09 57

Straub: 03 87 96 14 15

Ambulance:

VSL 03 87 06 64 90 Gare SNCF: 3635

Pharmacies de garde:

3237

# LE MOT DU MAIRE: Château de Waldeck- Et maintenant que faire?

Après celle de Ramstein (2010) sur la commune de Baerenthal puis celle de Falkenstein (été 2013) sur commune de Philippsbourg, la ruine du château de Waldeck vit à son tour la fin des travaux de remise en sécurité, qui ont, pour l'essentiel, porté sur la maçonnerie, les garde-corps et le paratonnerre. Je rappelle que les dépenses engagées pour rénover le Waldeck auront coûté 408.800 € hors taxes. Ce montant hors taxes sont supportées pour 7% par l'ONF, 27% par le conseil général, 30% par l'Etat et 36% par le Conseil Régional. La commune aura servi de relais, en payant les factures liées à cette opération (près de 488.000 €). Pour faire face aux dépenses, elle a contracté tout d'abord une ligne de trésorerie de 200.000 €, déjà remboursée grâce aux acomptes perçus sur les subventions à ce jour versées par les différents financeurs, et ensuite un prêt-relais qui, contrairement aux prévisions initiales, se limitera à environ 182.000 € et dont le remboursement sera assuré avant juillet 2014. Elle aura tout de même supporté, quant à elle, une dépense d'environ 22.000 € (intérêts sur les prêts + différence entre des 19.6% de TVA avancés mais ensuite compensés par l'Etat sur la base de 15.48 % 2 ans plus tard. Nous ne décomptons pas ici les nombreuses heures de réunions, de secrétariat et de comptabilité, de constitution de dossiers, de visite de chantiers par les représentants de la commune... et nous n'oublierons pas non plus l'important travail réalisé par le Parc Régional des Vosges du Nord qui, dès 2006, a monté les excellents dossiers qui ont permis de réaliser les projets sur les 3 châteaux ci-dessus cités... Au risque de me répéter nous dirons merci à la mairie de Baerenthal qui a assumé les responsabilités et les tâches de groupement de commandes pour les 3 châteaux avec une efficacité exemplaire.

La remise en sécurité des trois châteaux aura coûté plus d'un million d'€. Un tel investissement serait infructueux (une pure perte) s'il ne débouchait pas sur un très significatif développement touristique et culturel dans notre secteur. Il y a tourisme lorsque le visiteur reste plusieurs jours sur le territoire, avec nuitées dans les hôtels, chambres d'hôtes, campings...et création d'emplois dans les métiers de la restauration, dans les services comme la billetterie, les vestiaires, la boutique, la cafétéria, les accompagnements de la visite(guides et conférenciers)... Visiteurs et touristes veulent découvrir nos paysages, notre histoire, notre identité...

L'Alsace voisine compte près de 80 châteaux forts médiévaux visitables Parmi eux, le fleuron du Haut-Koenigsbourg avec 521.340 visiteurs en 2011, alors que le Lichtenberg est classé à la 34<sup>ème</sup> place avec 21.740 visiteurs. C'est dire si les châteaux peuvent être un facteur de développement touristique...L'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin met en place un programme de développement sur 3 ans pour créer un réseau entre les sites alsaciens et les animer. Les châteaux du Pays de Bitche étant maintenant rénovés, il est de l'intérêt de nos Conseils Généraux et Régionaux, de l'Etat, de notre commune et surtout de notre communauté de Communes qui exerce la compétence « développement touristique » d'adhérer à ce même programme. Par ailleurs, En Alsace, la dynamique associative témoigne d'une grande vitalité au bénéfice de l'histoire locale et des châteaux. Mais le Pays de Bitche n'est pas en reste. Des structures comme la section locale de la Société d'Histoire et d'Archéologie, l'Association des Amis de la Forêt, le Club Vosgien et surtout la Joubarbe qui, rappelons le, fut la première, il y a plus de 10 ans, à militer pour la remise en Emile Eitel. sécurité des ruines, sont autant d'atouts pour gagner ce pari.

## **AMENAGEMENT DES ENTREES DE GARAGE:**

Lorsqu'un propriétaire entreprend des travaux d'aménagement des entrées de son garage, il peut paraître « logique » de traiter en même temps l'accotement de la route communale dans sa partie qui précède la propriété privée. Dans ce cas, la couche d'enrobés, les dalles ou les gravillonnages commencent sur le domaine de la commune.



Il va sans dire, qu'avant de lancer les travaux et **non pas après**, il convient de prendre contact avec la commune propriétaire afin d'obtenir l'autorisation d'opérer sur son sol et, dans l'hypothèse où elle donne son accord, de convenir du mode des travaux et de la part de la dépense que la mairie prendra à sa charge, dépense proportionnelle à la surface traitée.

La commune n'a pas à payer si cette procédure n'a pas été respectée et si le particulier opère sur le domaine public en mettant la mairie devant le fait accompli. **Nous vous remercions de votre compréhension.** 

#### BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 octobre 2013

- Vente du lot N° 4 du lotissement de la Petite-Suisse(confirmation de la décision prise le 09 août 2013) à Madame Julie Kleinklaus et Monsieur Raphaël Fromholz au prix de 3000€/are.
- Achat d'un terrain au Heckenthal, commune de Bitche section 28 parcelle 21 d'une surface de 18,65 ares au prix de 30€/are.
- Modification budgétaire sur fonctionnement M14:
  - Rémunération du personnel : 2500 €
  - Intérêts à l'échéance
  - Renonciation au droit de préemption sur la vente de la propriété bâtie Sensenbrenner au Bellerstein.

: + 2500 €



### **BRIOCHES DE L'AMITIE**

La vente des brioches de l'amitié sous l'égide de l'UNAPEI, pour sensibiliser au handicap mental, opération menée les 12 et 13 octobre 2013, a permis de collecter 479€.

Après déduction des frais pour l'achat des brioches, 204€, l'opération est arrêtée sur un solde de 275€.

Merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette opération. Merci aux donateurs.

L'opération sera reconduite en 2014 car elle est une rencontre et un partage entre le public, les personnes handicapées mentales et les bénévoles.

Trier ses déchets, c'est bien... Les réduire, c'est mieux

En appesant un "Stop-pub" sur votre boite aux lettres vous pouvez réduire vos déchets de 35kg par personne et par an.



# **AVIS AUX HABITANTS: GENES POUR TRAVAUX:**

Le réseau basse tension de la rue du Moulin fera l'objet d'un remplacement et d'une extension.

Les travaux sont programmés du 12 au 22 novembre 2013; ils pourraient nécessiter par intermittence une interdiction de circuler.

La route de LINDEL qui mène de Bannstein à Mouterhouse fera l'objet de travaux jusqu'au 21 novembre 2013. Elle sera barrée.

## SENIORS, POUR VOTRE SECURITE AYEZ LES BONS REFLEXES

#### **DES GESTES SIMPLES:**

- Gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficultés
- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles.
- □ La nuit gardez près de votre lit une lampe de poche ainsi que votre téléphone.
- □ Signalez à la gendarmerie tout fait suspect.

## **SE PROTEGER DES CAMBRIOLAGES:**

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- ☐ Installez des éclairages automatiques, alarmes ou protections électroniques... Demandez conseil à un spécialiste ;
- □ Changez de serrure lorsque vous perdez vos clés ;
- □ Fermez votre porte à double tour ;
- □ Ne laissez pas la clé à la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- □ De nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes ;
- □ Ne laissez jamais vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les à une personne de confiance ;
- □ Ne laissez jamais traîner dans votre jardin une échelle ou des outils ;
- □ N'inscrivez pas votre adresse sur le trousseau de clés ;
- Sur votre boîte aux lettres, ne précisez que votre nom, sans mentionner votre prénom et sans préciser les mentions « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle » ;
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, cartes bancaires, sac à main, clés de voiture. Attention! les piles de linge sont des cachettes connues des cambrioleurs. Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez les références des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de grande valeur;

## **EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE:**

- □ Avisez vos voisins et amis :
- □ Faites relever par une personne de confiance votre boîte aux lettres. Une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence ;
- □ Votre domicile doit paraître habité. Faites ouvrir les volets le matin. Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio ;
- □ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

### SE PREMUNIR CONTRE LE VOL, A LA FAUSSE QUALITE :

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes Internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- □ Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- □ Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- □ Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent et tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Demandez à garder ce papier sans le signer, le temps d'en étudier le contenu à tête reposée et (ou) de demander conseil à une personne de confiance. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Seniors, your voire securité, avez les bons reflexes !



**EGUELSHARDT 1950** 

Cette magnifique photo prise en 1950, alors que le Pays de Bitche ne s'était pas encore totalement relevé des affres de la guerre, représente un transport de bois d'œuvre sous la responsabilité de Monsieur Mischler Auguste, sympathiquement connu dans notre commune. Sous sa direction, ses deux magnifiques bœufs acheminent une grume d'épicéa vers la scierie Werner qui, à cette époque, déployait encore son activité à la Papiermuehle à Eguelshardt avant de déménager à Bitche. L'imposant tronc d'épicéa qui mesurait 6 mètres cubes, provenait de la forêt de Hanau, à l'est du hameau de Waldeck. En 1950, Monsieur Misclétait âgé de 18 ans; 63 années se sont écoulées depuis. Après les bœufs, il a connu les chevaux pour débarder les bois, avant d'utiliser, l'un après l'autre, des tracteurs de plus en plus performants. Il faut croire que l'air sain de nos forêts conserve ses travailleurs car de nos jours on peut encore observer, de temps en temps, Monsieur Mischler, âgé de 81 ans, aux commandes d'un grand tracteur qui remorque du bois de chauffage en bûches.

## **COLLECTE MULTIFLUX**

Dans la commune d'Eguelshardt, la collecte Multiflux

- du jeudi 31 octobre 2013 est avancée au mercredi 30 octobre 2013
- celle du jeudi 14 novembre 2013 est inchangée
- celle du jeudi 26 décembre 2013 est reportée au vendredi 27 décembre 2013
- celle du jeudi 2 janvier 2014 est inchangée.



# LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

La commune est à la recherche d'un locataire pour son logement situé à l'étage de la mairie, comptant 3 pièces cuisine.

Le prix de la location est de 420 € par mois, non compris les frais pour charges.

S'adresser en mairie, sinon au maire, tél. : 06 70 41 04 05

#### COMMEMORATION DU .11 NOVEMBRE

Dépôt de gerbe à 11 heures par le maire, en présence du Conseil municipal et de toute la population expressément invitée, suivi d'un verre de l'amitié dans la salle de la mairie Nous comptons sur vous